



## Il était une fois une école en économie circulaire dans un village

### A propos de l'auteur

Mme Aude Camus

Voir les articles de cet auteur

**Bien que l'initiative ressemble à un conte de Noël, il est bien réel. Sainte-Hélène, commune d'environ 1 200 habitants dans le Morbihan, s'est lancée un défi : construire son école en économie circulaire, donnant raison à Mark Twain : « Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ».**

« 70% du volume des déchets viennent du bâtiment, on sait que cela génère des pollutions induites qui sont énormes, et donc là c'était vraiment montrer en fait qu'il est possible de faire différemment ». Voilà comment Bénédicte Le Brun, directrice générale des services de la communauté de communes Blavet Bellevue Océan explique la naissance du projet. Mais alors c'est quoi l'économie circulaire ? « Cela imite un peu le fonctionnement de la nature, quand des feuilles tombent d'un arbre, elles resservent à la nature, cela va servir de nouveau à faire de l'engrais. Dans la nature il n'y a pas de déchets, en fait, l'idée est de copier la nature dans ce qu'elle fait de mieux », résume Hélène Danel, adjointe au maire au développement durable. Au moment de la conception, il y a une réflexion sur le devenir du bâtiment, il ne doit pas finir en déchets, mais en ressource valorisable : les matériaux doivent donc pouvoir se désassembler facilement, ne pas être toxiques.



Les préoccupations concernent également les ressources, le bien être des utilisateurs, l'évolution future de la construction et sa maintenance. Pour exemple il peut être plus pertinent de louer la moquette que de l'acheter. Dans la perspective d'une location, la qualité devrait être au rendez-vous, puisque le prestataire devra changer les carrés abîmés pendant toute la location. Le concept est-il utopique ? Et bien non, cependant l'adjointe au maire le concède pour respecter le budget, qui n'est pas extensible, quelques compromis devront être faits, mais sans renier sur le concept d'économie circulaire. Cette initiative est participative et demande de la recherche et développement car beaucoup de choses sont à inventer. Pour ce type de projet le fait d'être une petite structure a des avantages et des inconvénients, défend l'élue : les décisions sont prises très rapidement mais la collectivité ne dispose pas des compétences techniques dans ses rangs.

“ Dans la nature il n'y a pas de déchets, en fait, l'idée est de copier la nature dans ce qu'elle fait de mieux ”

### Comment a débuté l'histoire?

« C'est une petite particularité que nous avons dans notre commune, il a été demandé que l'adjoint au développement durable, donc moi, puisse avoir un regard sur n'importe quel dossier, c'est-à-dire que cela doit vraiment être une fonction transverse, ça c'est quand même quelque chose de très important comme démarche », précise Hélène Danel. Elle s'est ainsi rapprochée de sa collègue adjointe aux affaires scolaires pour échanger sur le dossier. Elle explique que la communauté de communes auquel est rattaché le village a une culture très importante de tri et de recyclage. Elle a donc proposé au conseil municipal de réfléchir « économie circulaire ». Sainte-Hélène a ainsi répondu à l'appel à projets lancé par la région visant à sélectionner des projets pilotes dans le domaine. Originalité de la démarche : pouvaient répondre des entreprises, mais aussi des collectivités territoriales ou le monde associatif. Le dossier présenté par la commune a été sélectionné et suite à audition retenu comme projet pilote en bâtiment, ce qui a renforcé la démarche de la commune.

### Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage

« La commune de Sainte-Hélène fait partie des plus petites communes de la communauté de communes et donc le président a proposé - cela s'est fait en concertation - de faire une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage [...] pour porter ce projet » explique Bénédicte Le Brun. La collectivité vise la labellisation « cradle to cradle », elle s'est donc dotée d'un AMO en économie circulaire « cradle to cradle » pour la guider et d'un autre pour la qualité du bien-être intérieur ainsi que d'un architecte programmiste. Ces spécialistes ont été sélectionnés via trois marchés différents mais travaillent ensemble. Ce qui est particulier dans le montage contractuel relève du CCTP où il a fallu aller très loin dans la description des matériaux, précise la DGS. Le marché détaille également le principe collaboratif du projet et la nécessité de travailler avec le comité de pilotage. Le contrat prévoit un respect des coûts pour éviter une facture plus onéreuse qu'une construction classique. La DGS relève qu'il y a certainement eu un peu moins de candidatures que lors de consultation de maîtrise d'œuvre « classique » mais que ces dernières sont de meilleures qualités car le DCE a été lu avec attention par les soumissionnaires. A l'heure actuelle, le projet est en phase APD et la collectivité est en pleine recherche d'optimisation.

### Un regard tourné vers l'avenir

Comme l'école n'est pas ouverte sur une longue période si l'on compte les week-ends et congés, le bâtiment doit donc être optimisé afin de permettre d'autres utilisations. Cela nécessite une grande réflexion en amont du projet pour que le bâtiment soit flexible. Beaucoup d'ateliers participatifs sont organisés avec les enseignants et habitants pour que le projet réponde aux besoins de chacun, en termes de rangements propres par exemple. Il faut également penser à l'adaptation des activités proposées, ainsi les salles seront carrées et non rectangulaire pour pouvoir bouger le tableau et la disposition de la classe tout en laissant l'enseignant à égale distance de ses élèves. La réflexion porte également sur la future maintenance du bâtiment, laquelle doit être simple pour éviter trop de frais et pourvoir être géré par la commune sans intervention d'une entreprise extérieure. « Entre notre rêve et la réalité budgétaire il y a parfois un petit delta » concède l'élue. La collectivité ne pourra donc

“ Entre notre rêve et la réalité budgétaire il y a parfois un petit delta ”

pas faire tout ce qu'elle avait en tête mais est créative pour trouver des solutions. « Il ne faut vraiment pas avoir peur, c'est passionnant ! » conclut Bénédicte Le Brun.

Un site est dédié au projet : <http://ecolec2c.bzh/>